



MASTER 2 MENTION DROIT DES AFFAIRES

Parcours type

DROIT DES TRANSPORTS ET DE L'AÉRONAUTIQUE

EXECUTIVE EDUCATION
AND DIGITAL UNIVERSITY

DIPLOÔME DÉLIVRÉ

Master - (Niveau 7)

Code RNCP : 38159

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Stéphane Mouton, Professeur des universités

Nathalie PICOD, Maître de conférences

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Professeurs des universités ou Directeurs de recherche (liste indicative) :

Isabelle Desbarats, Pierre Esplugas, Grégory Kalfleche, Didier Krajeski, Alexandra Mendoza-Caminade, Stéphane Mouton, Eric Naïm-Gesberg, Lucien Rapp, Lukas Rass-Masson

Maîtres de conférences (liste indicative) :

Camille Benard, Jean-Michel Lattes, Nathalie Laval-Mader, Anne-Marie O'Connell, Nathalie Picod, Francis Querol

Intervenants professionnels (liste indicative) :

Matthieu Gualino Directeur adjoint du centre régional de formation à la sûreté de l'OACI – ENAC LAConseils

Isabelle Lelieur Avocate Cabinet Chevrier Barreau de Paris

Dominique Montlaur Directrice juridique TISSEO

Jocelyn Momasso Avocat Barreau de Toulouse

Valérie Peene Avocat Cabinet SCP DUPUY Barreau de Toulouse

Julien Raynaut Directeur juridique Bureau VERITAS Paris



ALTERNANCE

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



OBJECTIFS

Le Master 2 Droit des transports et de l'aéronautique répond aux besoins de compétences juridiques en droit des transports, suscités par l'évolution permanente de l'activité de transport (législation, jurisprudence, libéralisation, internationalisation, concentration, mouvements sociaux).

La formation est en phase avec le terrain et vise à établir des relations durables avec les entreprises. Les enseignements sont assurés par des personnes issues de nombreuses entreprises (TISSEO, Cabinets d'avocats, Bureau Veritas..., organismes professionnels, association française du droit maritime...), et administrations (OACI-ENAC...). Les étudiants du master travaillent sur des sujets définis par les entreprises et présentent leurs travaux sous forme de séminaires, en présence des professionnels intéressés



PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION

Formation à effectif limité (25 apprenants)

Conditions préalables à la candidature

Droit à poursuite d'études : étudiant ayant été sélectionné à l'Université Toulouse Capitole en 1ère année de Master mention Droit des Affaires parcours-type Droit des Transports et de l'Aéronautique. L'accès en deuxième année d'une formation du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la 1ère année du Master mention Droit des Affaires parcours-type Droit des Transports et de l'Aéronautique à l'Université Toulouse Capitole.

Pour tous les autres cas : l'admission en Master 2 pour les étudiants ne bénéficiant pas d'un droit à poursuite d'études dépend des capacités d'accueil et est subordonnée au succès à un concours ou à l'examen d'un dossier.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié d'une validation partielle des acquis de l'expérience, ou d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, ou d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif. Un dossier de candidature est nécessaire, les candidats doivent avoir de bonnes connaissances en droit des affaires, en droit civil, droit public, droit européen et international. Entretien à la demande de la commission de sélection. L'admission est prononcée par Le Président de l'université sur proposition de la commission d'admission.

MASTER 2 DROIT DES TRANSPORTS ET DE L'AERONAUTIQUE

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



COMPETENCES VISEES

Le parcours Droit des Transports et de l'Aéronautique vise à acquérir les compétences suivantes :

- Maîtriser les concepts fondamentaux du droit interne, européen et international du droit des transports et du droit de la mobilité et de l'aéronautique.
- Maîtriser l'analyse et la qualification juridique
- Maîtriser les contrats de transport de passagers et de marchandises
- Maîtriser les enjeux environnementaux et industriel du secteur
- Maîtriser les principales règles comptables, fiscales et financières applicables aux individus et aux entreprises du secteur des transports.
- Maîtriser les modes de règlement des conflits du secteur des transports (justice étatique et modes alternatifs de règlement des litiges).



PROGRAMME

SEMESTRE 3 et 4 –225h

UE1 – Cours fondamentaux

Cadre institutionnel et juridique des transports – 25h CM

Les infrastructures des transports – 25h CM

Contrats de transport et logistique – 25h CM

Anglais juridique – 30h CM

UE2 – Séminaires thématiques

Droit des transports des personnes et des marchandises - 40h CM

Droit de la gouvernance publique des transports - 40h CM

Droit de l'aéronautique - 40h CM

UE3 – Voie professionnelle ou recherche

Volume horaire total de 285h, 225h d'enseignement, 35h de séminaires et projets sur site, 13h d'exams dont soutenance et 12h d'accompagnement



ORGANISATION

La formation représente un volume horaire de **285 heures** (examens, soutenance, séminaires, révisions et accompagnement inclus) réparti sur **12 mois**.

L'emploi du temps des étudiants en alternance est aménagé de la façon suivante : trois jours à l'université (mercredi, jeudi et vendredi), pour deux jours en entreprises (lundi et mardi).



DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le Master Droit des Transports et de l'Aéronautique prépare aux métiers suivants :

- Juriste en entreprise, cabinet d'avocat, étude notariale, administration, association, syndicat
- Assistant administratif d'exploitation
- Responsable des relations commerciales
- Chargé d'affaire, chargé de recrutement
- Chef de projet
- Consultant en cybersécurité, responsable sécurité
- Contrôleur de douanes, spécialiste de la conformité douanière et commerciale
- Gestionnaire sinistre en assurance, gestionnaire litige
- Agent de crédit et gestionnaire de trésorerie
- Agent de transit export, responsable export
- Spécialiste compliance, gestionnaire de la conformité

MASTER 2 DROIT DES TRANSPORTS ET DE L'AERONAUTIQUE

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée équipée d'un vidéoprojecteur avec connexion internet. Une salle informatique est réservée en priorité à la formation. Certains cours se déroulent dans une salle de pédagogie active. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>



CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par l'arrêté d'examen, conformément à la réglementation en vigueur. Elles sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national.

La formation Master 2 Droit des transports et de l'aéronautique est ponctuée par des contrôles continus mais également des examens terminaux suivis d'une soutenance de rapport.



CONTACTS

Suivi de l'alternance (apprentissage et professionnalisation) et formation continue :

SERVICE DE L'EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL UNIVERSITY (EEDU)

Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1^{er} étage - 21, allée de Brienne – Toulouse

Pôle alternance - 05 61 12 87 14 - alternance.eedu@ut-capitole.fr

Suivi des plannings et organisation des examens :

Site de l'Arsenal - 2 rue du Doyen Gabriel Marty –Toulouse

Bureau AR 137 - 05 61 63 35 82 pmd03@ut-capitole.fr



TARIFS ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025

Tarifs contrat de professionnalisation : Nous consulter

Prise en charge par l'entreprise et son OPCO